

## Froid - Renouvellement Certification environnementale catégorie I

Maintenez votre agrément en Certification environnementale européenne de catégorie I



### Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

Renouvellement de l'agrément européen de technicien frigoriste.

**Après vous être inscrit et acquitté du montant de votre formation,** vous recevrez le syllabus par voie électronique afin d'en prendre connaissance avant la séance de cours et d'examen. Le syllabus est envoyé 8 jours avant le début du cours, uniquement aux candidats qui sont en ordre à cette date (jour J -8).

NB : une fois le syllabus envoyé, aucun remboursement de la formation ne sera plus possible.

#### **PROGRAMME :**

Rappels sur la réglementation régionale et européenne.

Présentation des évolutions techniques.

En fin de journée : QCM sur la législation européenne et régionale en vigueur, et QCM technique.

#### SYLLABUS :

Le syllabus est distribué à chaque participant, par mail, au début du 1er cours. Vérifiez bien que l'encodage de l'adresse mail de ce dernier soit correcte lors de l'inscription.

#### **FORMATEUR : M. Johnny LHOIR**

Professionnel dans l'industrie du froid depuis plus de 30 ans, Monsieur LHOIR est formateur frigoriste et certificateur depuis de nombreuses années.

Monsieur LHOIR est une figure emblématique des techniques frigorifiques auprès des concours internationaux SKILLS.

## **objectif**

Obtention du renouvellement du certificat environnemental (catégorie I) au niveau européen, pour une durée de 5 ans

## **Détails sur la formation:**

## **Public cible**

Techniciens frigoristes en possession d'un certificat arrivant à échéance.

#### **PREREQUIS :**

Techniciens frigoristes en possession d'un certificat européen valide dont la date d'échéance n'est pas dépassée.

## DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat environnemental des techniciens frigoristes de catégorie I

**Prix:** 195 €

**Durée:** 8h00

**Dates:**

- 03-03-2026

**Horaire :** de 8h30 à 17h00

**Lieu :** efp - 292b Rue de Stalle - 1180 Uccle

**Places:** Min. 5 - Max. 20

## CONDITIONS D'ADMISSION

### ATTENTION :

#### Document à fournir à l'inscription :

- Copie de votre certificat européen, **VALIDE à la date de l'examen** à envoyer par mail à : [fc.construction@efp.be](mailto:fc.construction@efp.be)

**ATTENTION :** sans ce document VALIDÉ, vous ne serez pas autorisé à suivre le cours, ni à présenter l'examen et aucun remboursement ne pourra être exigé.

**Le coût de la formation est à payer à l'inscription.**

Il n'y a pas de réduction possible pour ce module de cours.